

## Ai-je le devoir de faire le bonheur des autres? L'État, a-t-il le devoir de faire le bonheur de ses membres?

Ce sont deux problématiques qui se ressemblent en forme mais, j'estime, qui auront des réponses très variées. Les deux questionnent la nécessité de faire « le bonheur ». Pourtant, dans le premier cas, le sujet est une personne concrète (moi par exemple) et l'objet multiple et abstrait (autrui); et dans le deuxième cas le sujet est une entité abstraite (L'État) et l'objet multiple mais plus limité qu'avant (ses membres).

### Ai-je le devoir de faire le bonheur des autres?

Le devoir de faire le bonheur des autres peut se présenter comme un commandement ou comme une valeur morale. Si la valeur morale est un idéal qu'on peut décider de suivre, le commandement trouve sa source de justification dans la religion et la croyance.

Ainsi, le devoir de faire le bonheur des autres a été présent dans l'éthique chrétienne depuis ses origines. Du point de vue chrétien, nous sommes tous fils de Dieu et donc, égales. Alors, si je suis hereux, tu devrais aussi l'être. D'où vient que « J'ai le devoir de faire ton bonheur. »

Tel idée est reçue dans les dix commandements: « Tu aimeras ton prochain comme toi-même », car aimer est essayer de produire le bien des autres.

Or, on peut voir que décider le bonheur des autres jusqu'au point de renoncer au sien, n'est pas aimer autrui comme toi-même. Car si l'on fait abstraction de son intérêt propre, on devrait le faire aussi de celui d'autrui. Telle position radicale, connue comme altruisme, est paradoxalement trouvée dans la plupart de cas dans les couvents et d'autres lieux religieux.

Par ailleurs, depuis le siècle des Lumières, on a essayé que la morale reste dépouillée de toute justification religieuse. Les philosophes « éclairens », ont tenté de fonder une morale rationnelle. Dans ce contexte, on trouve l'impératif catégorique d'Immanuel Kant. Une de ses formulations ne reste pas très éloignée du principal commandement chrétien:

*« Agis de façon telle que tu traites l'humanité, aussi bien dans ta personne que dans toute autre, toujours en même temps comme fin, et jamais simplement comme moyen. »*

La différence ne réside pas dans le contenu mais dans l'absence de justification religieuse. Avant d'être fils de Dieu (si l'on veut croire), nous sommes tous êtres humains. Alors, autrui ne doit jamais être une marionnette que je puisse contrôler à ma guise pour atteindre mes objectifs. Je doit prendre en compte son intérêt puisque je voudrais que le mien soit aussi pris en compte.

Or, on doit préciser que tenir en compte l'intérêt d'autrui ne signifie pas le rendre heureux. Tout ce qu'on peut faire est de ne pas le rendre malheureux. Car peut-être que le bonheur de quelqu'un ne soit pas fortement attaché à notre action. Les enseignements stoïques permettent qu'il puisse détacher son bonheur à son rapport à autrui. Alors, on pourrait trouver le cas des gens qui resteront toujours heureux ou malheureux indépendamment de qu'on essaie de faire le contraire.

D'un autre côté, on pourrait justifier ce devoir morale vers autrui d'une autre manière. On ne le fonde ni dans la croyance religieuse ni dans la raison. Une justification, autant d'irrationnelle que laïque, est se baser sur l'émotion ou sentiment. Et comme exprimait David Hume, tous nos sentiments vers les autres ne sont que des conséquences d'un sentiment principal, l'empathie ou sympathie.

Ainsi, dès moment je vois quelqu'un souffrir, j'éprouve un sentiment de rejet vers sa douleur. Car, étant mon semblable, cela pourrait aussi me passer. Je me met à sa place, et éprouve une version symbolique de sa douleur. En conséquence, je comprend par sentiment que je doit respecter autrui, et que nos actions doivent viser son bien, de la même manière qu'elles visent le nôtre.

Cependant, une empathie globale ne se manifeste pas de manière naturelle. Je fait preuve d'empathie en différent degré selon ma distance psychique aux autres. Cette distance psychique dépend dans la plupart des cas, des caractéristiques que je partage avec les autres. Par exemple, je suis plus proche de ma famille et de mes amis que des autres connaissances. Mais, dès moment où une connaissance me raconte une expérience, je peut me ressentir identifié et par conséquent, je l'inclus, au moins momentanément, dans mon cercle de sympathie.

Au fond, un cercle de sympathie limité ne repose que dans de justifications irrationnelles. Un cercle de sympathie limité ne justifie le devoir moral vers tout autrui mais seulement avec ce qui nous décidons. Si ce cercle limité devient stricte, nous nous trouvons face à la discrimination. Une discrimination qui peut prendre la forme de racisme. En effet, on ne peut pas dire que Hitler ne voudrait le bien pour ses gens, car les juifs, communistes et tout autre « ennemi de la patrie », n'appartenaient à son cercle.

### L'État, a-t-il le devoir de faire le bonheur de ses membres?

Cette dernière idée nous sert à enchaîner avec la deuxième problématique. Au lieu de dire que les ennemis du régime n'appartaient au cercle de sympathie d'Hitler, on pourrait dire qu'ils n'étaient pas membres de l'État. Alors, si l'État a le devoir de faire le bonheur de ses membres, les autres sont exclus. Cet argument est bien présent de nos jours. Puisque, que raison accorde quelqu'un le droit de faire parti d'un État? La naissance? La culture?

Le raisonnement européenne qui tente d'élargir les frontières fondé sur un humanisme, se heurte au problèmes pratiques de l'immigration et entraîne l'apparition de partis politique d'extrême droite, comme c'est le cas du «Front National» de Marine Le Pen. Aux États-Unis, cette politique est déjà triomphée sur la personnalité de Donald Trump.

Mais, il faut se remonter à l'origine de la fondation de l'État. Deux sont les penseurs qui voient dans la formation de l'État un contrat implicite qui l'accorde le pouvoir: Rousseau et Hobbes. Ses théories diffèrent dans la conception de l'état précédent et dans la forme de régime désirée.

Quant à Rousseau, l'hypothèse de l'état de nature a une valeur positive. Puisque, pour lui l'homme est bon par nature. Ce n'est qu'à cause des facteurs externes que les hommes décident de rallier ses forces dans une seule entité, l'État. Celui doit concentrer les intérêts de tous les hommes et exprimer la volonté générale. Rousseau pensait que ce « Contrat social » permettait l'individu de rester aussi libre qu'auparavant.

Hobbes, quant à lui, concevait l'état de nature d'une manière négative. Son affirmation «L'homme est un loup pour l'homme», fait de l'état de nature une guerre. L'État n'est que la manière de finir avec cette guerre. Et l'État doit s'imposer avec la peur sous la direction d'une seule personne. Hobbes avait l'intention de justifier la Monarchie Absolue.

Ainsi, dans les deux cas, l'État est fondé sur l'intérêt du peuple, et devrait réduire les obstacles soient-ils externes ou internes. Par contre, l'intérêt général ne correspond pas à celui de chacun des membres particuliers. Donc, si mon bonheur ne dépend que de la réalisation de mes objectifs individuels, je serais malheureux même si la plupart des gens sont heureux.

C'est pourquoi, dans une société, on doit tempérer notre égoïsme, et essayer d'accepter la volonté générale quelle soit. Dans les sociétés modernes, on a aussi la conception de l'État providence qui se soucie des questions sociaux, on a essayé de prendre des intérêts universels à tous les individu (droit de l'homme et du citoyen).

En synthèse, je pense qu'on devrait prendre en compte l'intérêt des autres, au moins, par des raisons pratiques, et que l'État ne devrait que tenir en compte l'intérêt du peuple, et non de ses gouvernants.